

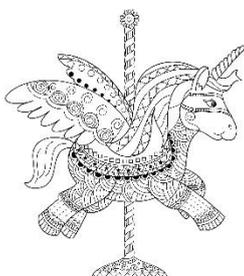
Projet Pédagogique

Accueil Périscolaire Moissat

2023-2024

Centre de loisirs route de Billom 63190 Moissat

(APS matin-soir et pause méridienne)



Le projet pédagogique est un document unique à chaque établissement d'accueil du jeune enfant. Il indique les pratiques et valeurs que les professionnels souhaitent faire découvrir aux enfants accueillis.

SOMMAIRE

1. Présentation de l'accueil périscolaire

- Situation géographique
- La commune
- L'UFCV
- L'équipe d'animation
- Les enfants
- Les parents

2. Objectifs pédagogiques

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser la socialisation de l'enfant

3. Organisation et déroulement

- L'APS matin
- La pause méridienne (garderie)
- L'APS soir

4. Evaluation

- Côté enfants...
- Côté animateurs...

5. Projets 2023-2024

6. Règlement intérieur

1 .Présentation de l'accueil périscolaire

- *Situation géographique* : le village de Moissat qui compte 1200 habitants, se situe à 25 kms au Sud-Est de Clermont-Ferrand, en milieu rural. L'école accueille 115 enfants des classes maternelles et élémentaires.
- *Les locaux alloués* sont le préau et la salle d'activité (nouvellement restaurée).
- *Le PEDT de la commune de Moissat*, collectivité organisatrice et décisionnaire des temps périscolaires, a ciblé 3 intentions éducatives majeures :
 - L'accompagnement des enfants vers l'autonomie et la citoyenneté
 - L'apprentissage et la transmission des valeurs de Respect (de soi-même, des autres et de la vie collective)
 - La découverte des notions essentielles de la vie sociale, par les droits et les devoirs de chacun.
- *L'Ufcv*, prestataire de services de la commune de Moissat, est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif. Reconnue d'utilité publique et agréée entreprise solidaire d'utilité sociale, elle agit prioritairement pour combattre les

inégalités, défendre le droit aux vacances pour tous(tes), favoriser l'engagement pour les autres et accompagner les personnes dans leur droit à l'éducation et à la formation. Les intentions éducatives de l'association sont les suivantes :

- Favoriser les relations, les échanges, et la communication entre toutes les personnes intervenant dans le centre
 - Construire une relation éducative entre les enfants et les animateurs centrée sur des projets et des actions collectives adaptées aux besoins et compétences de chacun
 - Organiser le lieu d'accueil et le quotidien de la journée dans le respect des principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
 - Prendre en compte les besoins de l'enfant en matière de découverte, de créativité, d'imagination et de dépaysement.
-
- *L'équipe d'animation* est composée de 3 permanents (dont une directrice) assurant les temps d'accueil et diplômés de BAFD, BPJeps, et Bafa. Deux ATSEMS, salariées de la commune, sont mises à disposition afin de compléter et d'assurer l'encadrement des enfants des

midis et des soirs. Un service civique est également en activité sur l'année en cours.

- *Les enfants* accueillis, tous scolarisés dans l'établissement, ont entre 3 et 12 ans. Ils sont préalablement répertoriés sur une liste d'inscription avec dossier personnel comprenant : autorisation de départ, de transport, état civil, vaccination, fiche sanitaire.

- *Les parents* sont informés via la messagerie internet, sur le site du centre et sur le tableau d'affichage de la structure. Pour l'APS matin et soir, ils doivent inscrire leur enfant sur le portail familles. Celui-ci est accessible personnellement pour chaque parent suite à la conception du dossier d'inscription. Le parent est libre d'inscrire son enfant sur les plages horaires désirées et de les annuler :
 - Les réservations ainsi que les annulations se font sur le portail jusqu'à J-1 avant 11h.
 - Toute absence, non justifiée par un certificat médical, est facturée.

2. Objectifs pédagogiques

L'équipe d'animation, en corrélation avec les projets éducatifs de la commune et de l'UFCV mettent en valeur deux objectifs pédagogiques :

- *Contribuer à l'épanouissement* de l'enfant en respectant le rythme de chacun ainsi que ses désirs, sans imposition et avec bienveillance, en privilégiant des temps d'activités adaptés aux différents moments d'accueil de la journée : des jeux calmes et d'éveil le matin entre 7h15 et 8h20 (jeux de société, puzzles, dessin, construction...), des activités ludiques individuelles ou collectives entre 12 et 14h (jeux de cours, ballons...), et des activités créatives, ludiques et physiques entre 16h30 et 18h30.
- *Favoriser la socialisation* de l'enfant en lui aménageant des temps d'expression libre, en l'accompagnant dans l'identification de ses émotions (peur, tristesse, colère...) et en lui permettant de rencontrer et d'échanger avec les différents acteurs du site (les animateurs et les autres enfants).

3. Organisation et déroulement

- L'APS Matin : deux animatrices assurent l'accueil, l'encadrement et l'animation de 7h15 à 8h20. Les parents accompagnent l'enfant jusqu'à l'accueil de l'établissement où il est confié à l'animatrice. Son heure d'arrivée est enregistrée. Celui-ci a à sa disposition des jeux calmes (tels que légos, puzzle, dominos, cubes...) sur des tables auxquelles il s'assoit. Il peut également

lire et échanger sur ses activités et ses émotions avec les animatrices. C'est un temps d'accompagnement à la « mise en marche » de sa journée de travail qui respecte le rythme et l'humeur de chacun. C'est également un temps d'échange d'information entre les parents et les professionnels. A 8h20, les deux animatrices confient les enfants à leurs enseignants et transmettent les informations nécessaires.

- La pause méridienne fonctionne sous le mode de la garderie. La mise en place d'un self-service communal impose un libre accès des enfants entre les locaux de restauration et la cour extérieure, sans maîtrise d'horaires ni de projets d'activités. Les enfants, sous la surveillance d'une animatrice, quittent l'espace extérieur, utilisent les sanitaires sous le préau et entrent dans le restaurant lorsque des places sont libres. Lorsque ceux-ci ont fini de se restaurer ils retournent dans l'espace extérieur. Des malles de jeux comprenant des activités individuelles (bilboquets, échasses, cerceaux...) ou collectifs (jeux de sociétés en bois, ballons...) sont mises à disposition. Une formation UFCV sur le thème « LUDIMALLE » est en cours auprès de l'équipe d'animation afin d'élargir l'offre d'activités sur ce temps méridien (dispositif professionnel ayant pour but de valoriser le jeu libre de l'enfant, de réduire les conflits et de créer davantage de mixité).

- L'APS soir : les parents fournissent un goûter à leurs enfants ainsi qu'une gourde (dans le sac). Celui-ci est pris dans la cour ou sous le préau(en cas de pluie) entre 16h30 et 17h. Si la météo le permet, des activités extérieures sont proposées (foot, basket, balle au prisonnier...). Sinon, les enfants disposent :
 - sous le préau : d'un baby-foot, de divers jeux de société, jeux de construction...
 - dans la salle d'accueil : un coin dinette, bibliothèque, puzzle et matériels de dessin.
- Les tarifs des APS :

Périscolaire matin

Tarifs	Quotient Familial ≤ 700 €	Quotient Familial > à 700 €
Matin	1.00 €	1.20 €

Périscolaire soir

Tarifs	Quotient Familial ≤ 700 €	Quotient Familial > à 700 €
1^{ère} heure : 16h30-17h30	1.00 €	1.20 €
2^{ème} heure : 17h30-18h30	0.90 €	1.10 €

4. Evaluation : Il est nécessaire de procéder à l'évaluation du projet réalisé afin de prendre du recul sur le fonctionnement et l'organisation de la structure au quotidien d'une part, mais aussi afin de prendre de la hauteur pour jauger de l'atteinte des objectifs visés. Il s'agit de mesurer le chemin parcouru au cours de la période définie (ici l'année scolaire 2023-2024) afin de progresser, réajuster et mettre en cohérence.

- Côté enfants... des temps d'échanges et de questionnement individuel et collectifs sont organisés sur les différents temps d'accueil afin de juger de la satisfaction de chacun et d'en améliorer le déroulement. Les enfants sont force de proposition et d'imagination.
- Côté animateurs... des temps de réflexion et de bilan sont régulièrement organisés lors des temps de réunion.

5. Projets à venir :

- ✓ Après réflexion avec la CAF et la mairie, les équipes enseignante et d'animation ont décidé de collaborer sur un projet commun afin de développer l'esprit de citoyenneté, du vivre ensemble, et d'élargir leur ouverture culturelle. Pour cela, des activités sportives

complémentaires à celles dispensées par l'USEP seront organisées sur les temps d'APS soir et/ou midi.

Un travail de mise en commun des règles de vie dans l'enceinte de l'école (intérieurs et extérieurs) sera réalisé.

Enfin, des « activités plastiques et artistiques » seront organisées sur les temps d'APS en lien avec les lectures d'albums de la médiathèque de Lezoux, ainsi qu'une sensibilisation aux danses de rondes traditionnelles.

